

Actualités Janvier 2016

29 % des Français ont eu recours à un courtier pour leur crédit immobilier, en 2015 selon un sondage OpinionWay destiné à vérifier le rôle joué par les courtiers dans la décision d'achat immobilier.

Pour 59 % d'entre eux, l'idée était d'obtenir un taux plus avantageux, alors que pour 27 %, il s'agissait de gagner du temps.

Parmi ceux qui ont fait directement le choix de s'adresser à une banque, 6 % ont tout de même consulté le site d'un courtier auparavant

Les emprunteurs qui ont eu recours à un courtier ont majoritairement été reçus dans une agence physique, dans 80 % des cas. Au total, 24 % des emprunteurs ont eu recours à un courtier en agence et 5 % via le site Internet d'un courtier.

Par ailleurs, les jeunes font davantage appel à un courtier que la moyenne des Français (40% des 18-35 ans et 32 % des 35-49 ans) pour leur crédit immobilier

La part de marché des courtiers en crédit immobilier est de près de 30 %, contre seulement 15% en 2005. Elle a donc doublé en 10 ans, avec une accélération ces deux dernières années.

Dans ce contexte, la part de marché des courtiers pourrait rapidement atteindre 40 % de la production de crédits, selon l'enquête.

Pour rappel, Corsica Finances possède les accords avec toutes les banques présentes en Corse avec des conditions privilégiées :

- pour faire bénéficier à ses clients des meilleures taux de crédits immobiliers

- pour apporter son expertise dans l'approche de leurs solutions en terme de crédit immobilier